



LISTE ROUGE des SCARABÉIDES de NORMANDIE

2026

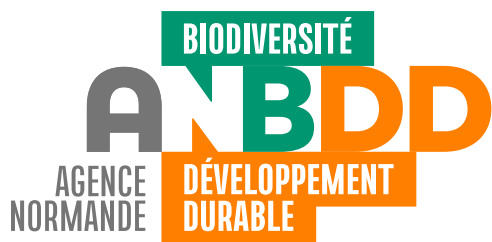


Liste rouge régionale réalisée selon la
méthodologie et la démarche de l'UICN



Réalisation de la liste rouge régionale et partenaires

Coordination et animation du projet :



Pré-évaluation et rédaction de la liste rouge : Enola Larchey, Loïc Chéreau et Adrien Simon.

Traitements statistiques et analyses cartographiques :

Groupe de travail interne au Gretia : Enola Larchey, Loïc Chéreau, Franck Herbrecht, Jean-Brieuc Lehebel-Peron.

Comité d'experts régionaux sollicités pour l'exercice d'évaluation : Sébastien Etienne (Calvados, 14) / Simon Gaudet (Eure, 27) / Jean-François Elder (Manche, 50) / David Vaudoré (Orne, 61) / Nicolas Moulin (Seine-Maritime, 76) Adrien Simon (expert régional) / Baptiste Hubert (expert Pays-de-la-Loire) / William Perrin (expert national).

Observateurs associés : Florent Clet (DREAL Normandie) / Romain Matton (ANBDD).

Validation par le CSRPN de Normandie : avis favorable du 30/06/2026.

Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche UICN.



Référence à citer :

LARCHEY E., CHEREAU L., SIMON A., 2026. Liste rouge des scarabéides de Normandie. Évaluation des menaces selon la méthodologie de l'UICN. GRECIA. 20 pages.

Partenaires du projet :



Financement :



Contexte

La super-famille des Scarabaeoidea, ou scarabéides, compte environ 325 espèces de coléoptères en France. Cet ensemble est composé de nombreuses familles aux exigences écologiques et aux comportements très variés. On distingue communément au sein de celui-ci deux groupes : les **Laparosticti**, aussi appelés bousiers, qui sont principalement coprophages et sapro-coprophages, et les **Pleurosticti** qui ont un régime alimentaire phytophage, xylophage ou sapro-xylophage.

En raison de cette diversité de modes de vie, on les retrouve dans une grande variété d'habitats où ils jouent des rôles essentiels, que ce soit lors de leur phase larvaire ou adulte : recyclage de la matière fécale dans les écosystèmes pâturés, recyclage du bois vieillissant ou mort, pollinisation. Ils constituent aussi une grande part de l'alimentation des oiseaux, des chiroptères et plus largement des petits mammifères terrestres insectivores.

En Normandie, les scarabéides ont bénéficié d'une forte dynamique de prospection entre 2006 et 2013 grâce au projet d'atlas qui a vu le jour en 2020 (Simon, 2020). Cette mobilisation d'acquisition de connaissances a été déterminante pour mieux comprendre la répartition des espèces sur le territoire et mettre en avant les potentielles causes de déclin.

117 espèces de scarabéides sont connues en Normandie, soit 36 % de la faune nationale, avec une majorité de données acquises à partir de 1950. La situation régionale est préoccupante pour ce groupe, avec 13 espèces disparues au niveau régional au cours des cinquante dernières années.

C'est le cas pour le **Sisyphe** (*Sisyphus schaefferi*), cité à plusieurs reprises en Normandie sur pelouses calcaires. Cette espèce de bousier rouleur, inconfondable et aisément reconnaissable, n'a pas été observée dans la région depuis près d'un siècle, vraisemblablement suite aux changements de pratiques pastorales et à la fragmentation de ses habitats. Cette espèce est donc considérée comme éteinte en Normandie.



Le Sisyphe *Sisyphus schaefferi*,
photo : Adrien SIMON.



Platycerus caraboides
photo : Adrien SIMON.



Trichius zonatus
photo : Adrien SIMON.

Méthodologie de l'UICN

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de cette liste rouge est celle proposée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN France 2018) *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition.* Paris, France.

Elle s'applique à toutes les espèces indigènes, non hybrides et non douteuses (au plan taxonomique notamment). Les espèces pour lesquelles la méthodologie ne peut pas s'appliquer sont qualifiées de « NA » pour « non applicable ». Il s'agit des espèces introduites ou erratiques sur le territoire considéré. Les autres espèces vont être évaluées et classées dans l'une des neuf catégories de la liste rouge en fonction de leur risque de disparition dans la région concernée.

Le classement des espèces selon la méthode de l'UICN s'opère sur la base de cinq critères d'évaluation :

- critère A : réduction de la population (mesurée sur 10 ans ou 3 générations) ;
- critère B : répartition géographique ;
- critère C : petite population et déclin ;
- critère D : population très petite ou restreinte ;
- critère E : analyse quantitative (sur 100 ans maximum) indiquant une probabilité d'extinction.

Il suffit qu'au moins un des critères soit rempli pour que l'espèce soit classée dans l'une des catégories de menace (CR, EN, VU). Quand plusieurs critères sont remplis, c'est celui proposant le critère de menace le plus élevé qui est retenu.

Cat.	Intitulé de la catégorie	
EX	Espèce éteinte au niveau mondial	Espèces disparues
EW	Espèce éteinte à l'état sauvage	
RE	Espèce disparue au niveau régional	
CR	Espèce en danger critique	Espèces menacées
EN	Espèce en danger	
VU	Espèce vulnérable	
NT	Espèce quasi menacée	Espèces à surveiller
LC	Espèce de préoccupation mineure	Espèces non menacées
DD	Espèce dont les données sont déficientes	

Catégories des menaces selon l'UICN.

Application de la méthode aux scarabéides

L'élaboration de cette liste rouge des scarabéides de Normandie repose sur une application stricte de la méthodologie UICN, telle que décrite dans le guide pratique pour la réalisation de listes rouges régionales des espèces menacées (UICN, 2018).

L'analyse s'est axée sur l'emprise spatiale des données afin de mobiliser le critère B (répartition géographique). Les dynamiques d'évolution des aires d'occupation et d'occurrence ont été calculées pour chaque espèce sur la base retenue des vingt dernières années (2005 à 2024). Deux périodes de 10 ans (2005-2014 et 2015-2024) ont été comparées afin de dégager des tendances d'évolution spatiale pour chaque espèce.

Pour exprimer cette répartition et quantifier les évolutions spatiales, nous basons notre analyse sur les fluctuations des "aires d'occupation" (AOO) et des "aires d'occurrence" (EOO), entre les deux périodes citées. Pour chaque espèce, le calcul de l'AOO s'est basé sur une analyse de présence par mailles de 2x2 km.

La Normandie compte 7 930 mailles de 2x2 km. Toutes périodes confondues, 2 707 mailles possèdent au moins une observation de scarabéides, ce qui représente une couverture spatiale de 34,13 %.

Une carte de répartition pour chacune des 117 espèces étudiées a été réalisée afin de représenter la localisation des observations anciennes (avant 2005) et récentes. Ces cartes permettent de dénombrer le nombre de localités occupées par l'espèce. Le nombre de localités a été évalué en prenant en compte la localisation d'une ou plusieurs observations d'une espèce dans une même unité écologique, soumise à des pressions similaires (anthropisation, fragmentation, pollution, etc.).

L'évaluation repose essentiellement sur l'analyse de la répartition spatiale en tenant compte du biais de prospection (fin de la dynamique d'atlas) et donc d'une pression d'observation plus faible au cours de la dernière décennie. Malgré un nombre plus faible de données sur cette période, le nombre de mailles contenant au moins une observation reste stable par rapport à la décennie précédente.

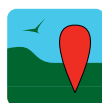
Origine des données et des informations analysées

11 330 données ont été transmises à l'ANBDD par neuf structures différentes, puis transférées au GRETIA pour intégration dans sa base de données.

34 677 données d'observations de scarabéides dans la région Normandie, réparties entre 1833 et 2024 et rassemblant **plus de 1 500 observateurs** bénévoles ou professionnels, ont été ainsi agrégées.

Tel que préconisé par le comité français de l'UICN, seules les données récentes (10 ans ou trois générations) ont été utilisées pour calculer les tendances régionales d'évolution des aires d'occupation et d'occurrence des espèces.

Ainsi, près de 27 692 observations couvrant la période 2005-2024 ont été retenues et passées au crible de la méthodologie.



Nous remercions ces structures qui ont accepté de mettre à disposition leurs données et **nous n'oublions pas l'ensemble des observateurs salariés ou bénévoles qui collectent des données et qui les mettent à disposition** d'une structure référente.

Que chacune de ces personnes voit, dans la réalisation de cette liste rouge, un usage efficace de ses contributions.



Anoplotrupes stercorosus, photo : Enola LARCHEY.

Analyse écologique et par milieux

Les scarabéides Laparosticti

Les scarabéides de ce groupe représentent 86 espèces en Normandie.

Ils se nourrissent principalement de déjections d'animaux domestiques (bovin, ovin, équin, caprin, etc.), mais aussi d'excréments d'animaux sauvages. Dès qu'une déjection est déposée au sol, les bousiers vont arriver par voie terrestre ou aérienne et rapidement la coloniser, ce qui entraîne une forte compétition. **C'est pour cela qu'ils ont développé des stratégies très spécifiques d'alimentation et de reproduction.**

Les scarabéides coprophages se répartissent dans trois guildes. Les **encoproprides**, ou résidents, se nourrissent et pondent directement dans l'excrément ou à l'interface entre le sol et celui-ci. Les **paracoprides**, ou fousseurs, creusent des terriers sous la déjection et pondent leurs œufs dans des loges, remplies au préalable de matière fécale afin que celle-ci soit consommée par les larves pendant leur développement. Le Copris lunaire (*Copris lunaris*) est un grand fousseur qui peut creuser sur plusieurs dizaines de centimètres de profondeur pour nidifier et qui est connu pour administrer des soins parentaux à sa progéniture. Les **télécoprides**, ou rouleurs, forment une boule d'excrément appelée pilule. Ils font rouler celle-ci sur plusieurs mètres avant de l'enterrer dans un terrier. **Autrefois présents en Normandie, les rouleurs ont à présent disparu de la région**, principalement suite à la perte de pratiques pastorales traditionnelles dans des milieux favorables.

Plusieurs espèces sont également saprophages et mycétophages, et consomment des débris végétaux en décomposition ainsi que des champignons.

L'activité des bousiers dans les écosystèmes pâturés est essentielle à la dégradation des excréments et au renouvellement des prairies. C'est l'action mécanique combinée de ces guildes qui permet un recyclage de la matière organique par son enfouissement et son aération.

Les Laparosticti sont présents dans une grande variété de milieux, aussi bien dans des milieux ouverts pâturés (secs à humides), mais aussi en sous-bois et forêts, aussi bien sur des déjections d'animaux domestiques que sauvages.

Plusieurs espèces ont des exigences écologiques importantes et sont spécialisées dans d'autres milieux pâturés : les prés salés, comme *Melinopterus punctatosulcatus* en Baie du Mont-Saint-Michel, les littoraux sableux (de la dune embryonnaire à la dune fixée), les zones humides, les landes, les coteaux calcaires, etc.

En Normandie, le maintien de cette diversité de milieux naturels est essentiel à la conservation d'espèces exigeantes et menacées.



Aphodius fimetarius, photo : Adrien SIMON.

Les scarabéides Pleurosticti

Les familles et sous-familles appartenant au groupe des Pleurosticti présentent **une diversité de régimes alimentaires** : les adultes sont floricoles et phytophages, tandis que les larves adoptent plutôt un régime saprophage, xylophage ou rhizophage.

Beaucoup d'espèces de ce groupe, notamment les cétoines (Cetoniinae), sont attirées par les sucres et s'observent dans des zones fleuries, avec une préférence pour les Apiacées, les Rosacées et les Asteracées. Elles peuvent aussi se nourrir de fruits fermentés et recherchent les écoulements de sèves.

Plusieurs espèces sont saproxylophages, ce qui signifie qu'elles dépendent de la présence de bois mort ou en décomposition pour se développer. C'est le cas pour le Pique-prune (*Osmoderma eremita*), une grande cétoine strictement protégée en France, qui ne vit que dans les cavités de vieux feuillus : la larve se développe dans le terreau de la cavité pendant plusieurs années et se nourrit de bois en décomposition. La survie de cette espèce dépend du maintien des vieux feuillus dans le bocage.

La plupart des scarabéides Pleurosticti sont diurnes et peuvent être observés dans une grande variété de milieux, en fonction de la ressource floricole disponible ou de la présence de vieux arbres et de bois mort : prairies, parcs urbains, jardins, haies bocagères, arbres têtards, sous-bois, etc.

Certaines espèces ont plutôt une activité crépusculaire, voire nocturne : c'est le cas pour plusieurs espèces de hannetons (Melolonthinae), de cétoines et de lucanes (Lucanidae). Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) est actif à la tombée du jour et recherche les souches de vieux feuillus pour se reproduire et pondre.

Parmi les scarabéides menacés en Normandie, on retrouve des espèces inféodées aux milieux boisés, aux terrasses alluviales, aux coteaux calcaires et aux massifs dunaires. C'est principalement la fragmentation de leurs habitats et la dégradation de la quantité et de la qualité de la ressource trophique qui en sont la cause.



Lucanus cervus, photo : Adrien SIMON.



Cnorum variabilis, photo : Enola LARCHEY.

Les menaces qui pèsent sur ce groupe taxonomique



Bocage normand,
photo : Alexandre DUDOUBLE.

Régression du bocage

Le bocage est inégalement réparti en Normandie. Alors que la Manche compte parmi les départements français cumulant le plus grand linéaire de haies, les autres départements ont été fortement impactés par le remembrement et on y observe un réseau bocager déstructuré, éparse, voire inexistant (plaine de Caen, Pays de Caux). Entre 1972 et 2010, 46 % du linéaire de haies a disparu en Normandie (DREAL Basse Normandie, 2015). Entre 2000 et 2010, l'altération et la régression du linéaire se sont ralenties, mais malgré des travaux locaux de restauration ou de replantation, le déclin global du bocage se poursuit. Si cette détérioration continue au rythme actuel, la Manche pourrait voir son réseau de haies totalement disparaître d'ici 2053, selon un rapport de l'ANBDD publié en 2024. Ce déclin

du réseau bocager implique une raréfaction de la quantité de vieux arbres sur le territoire, et par conséquent une forte perte de dendromicrohabitats pour les espèces saproxyliques : cavités, arbres morts sur pied, souches pourrissantes, etc.



Prairie humide,
photo : Alexandre DUDOUBLE.

Raréfaction des prairies humides

Les prairies humides sont des milieux généralement gérés par pâturage ou fauche. Ces superficies sont en constante régression au cours des dernières décennies, principalement à cause du drainage et de la mise en culture (maïs).

En Normandie, entre 1980 et 2000, la surface des prairies humides diminuait en moyenne de 2,4 % par an, et depuis les années 2000, cette baisse se poursuit à un rythme légèrement inférieur, soit 1,9 % par an. Plus globalement, le fonctionnement des zones humides est largement affecté par les changements climatiques, l'eutrophisation des sols et la présence d'espèces exotiques envahissantes. Cette raréfaction peut impacter certaines espèces ayant des affinités pour ces milieux humides (SRCE de Haute Normandie, 2013).



Pelouse calcaricole,
photo : Romain MATTON.

Raréfaction des pelouses calcaricoles

Dans la région, les pelouses sèches sont caractéristiques des sous-sols et sols calcaires. L'absence de gestion, et notamment l'arrêt du pâturage, a mené à une dégradation de ces milieux et à leur évolution vers des fourrés et ronciers. Cette fermeture progressive est défavorable aux scarabéidés inféodés aux milieux pâturés thermophiles. En outre, certaines pelouses calcicoles sont concernées par des projets d'aménagement.

En somme, **plusieurs causes de déclin sont identifiées et sont susceptibles de se perpétuer** : érosion et fragmentation des habitats, emploi massif de produits antiparasitaires impactant les populations des espèces coprophages (Verdù et al., 2018), diminution des pratiques d'élevage avec intensification de la conduite des troupeaux (notamment de moins en moins de

mise à l'herbe), changement climatique (impact sur les espèces inféodées aux milieux humides et frais, érosion des systèmes dunaires littoraux en lien avec la hausse du niveau de la mer), développement du tourisme de masse, manque de ressource trophique pour les espèces nécrophages avec la diminution du nombre de cadavres de petits vertébrés (ex: effondrement des populations de lapins). Ce déclin va très probablement se poursuivre, aussi bien en termes de surface qu'en termes de qualité.

Résultats

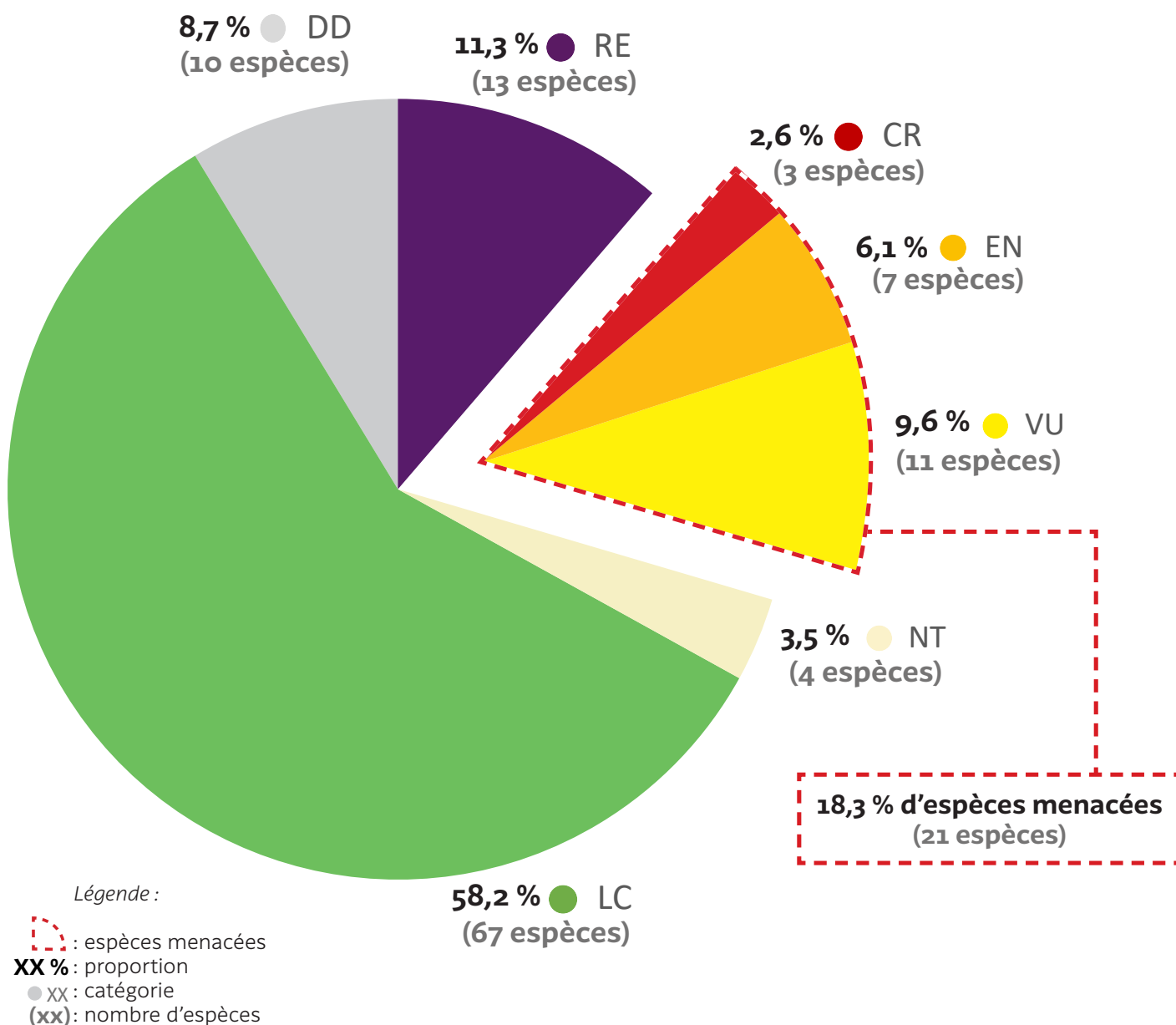
La liste rouge des scarabéides de Normandie concerne 117 taxons.

Deux espèces entrent dans la catégorie « **Non Applicable** » : *Anoxia villosa* (Fabricius, 1782) et *Polyphylla fullo* (Linnaeus, 1758). Ces espèces ont fait l'objet de rares observations en Normandie. Leur présence dans la région a été fugace et les informations dont nous disposons ne permettent pas d'affirmer leur pérennité en contexte naturel sur le territoire. Ces espèces sont considérées comme erratiques et sont classées dans la catégorie NA^b.

La Liste rouge des scarabéides de Normandie évalue ainsi **115 taxons** (8 Géotrupidés, 4 Lucanidés, 5 Trogidés et 98 Scarabéidés).

La part des espèces de scarabéides menacées en Normandie s'élève à 18,3 %, auxquelles il convient de rajouter **11,3 % d'espèces disparues** au niveau régional et **3,5 % d'espèces quasiment menacées**.

8,7 % des espèces sont classées en catégorie « DD », signifiant qu'il n'a pas été possible de déterminer un statut de menace spécifique avec les données dont nous disposons. Cela n'exclut pas le fait que certaines d'entre elles soient menacées. Ces espèces sont à rechercher prioritairement dans les années à venir, tout comme les espèces fortement menacées qui mériteraient de faire l'objet de suivis adaptés.



Répartition des espèces de scarabéides de Normandie en fonction des catégories de la liste rouge régionale.



Photo : Adrien SIMON.

RE

Caccobius schreberi (Linnaeus, 1767)

Cette espèce des milieux secs et thermophiles a été mentionnée anciennement de plusieurs localités, une partie d'entre elles concernant le littoral de la façade ouest de la Manche, l'autre partie concernant les coteaux calcicoles des vallées de l'Eure et de la Seine.

Un erratisme n'est pas envisagé, notamment car elle a pu être favorisée par les transhumances qui ont duré, en vallée de la Seine, jusque dans les années 50. Sa dernière observation date du 8 septembre 1998, à Dragey dans la Manche et revient à Philippe Guérard.

En dépit de recherches intenses dans ses habitats de prédilection, elle n'a pas été retrouvée en Normandie depuis 26 ans.



MICHEL CANDEL (C) 2017

CR

Anisoplia villosa (Goeze, 1777)

Cette espèce est exceptionnelle en Normandie, citée anciennement dans la région du Havre.

La seule observation contemporaine remonte à 2010 (E. Vochelet et A. Simon), dans un habitat favorable, mais menacé. L'espèce est par ailleurs strictement localisée dans les îles anglo-normandes.



Photo : Matej SCHWARZ.

EN

Trypocopris vernalis (Linnaeus, 1758)

Les observations contemporaines de cette espèce coprophage sont rares en Normandie et limitées à quelques boucles boisées de la vallée de la Seine, ainsi qu'à une localité ornaise : l'espace naturel de la lande de la Bellière.

Elle affectionne les lisières et clairières, sur sol sableux.



Photo : Mickaël BLANC

EN

La Cétoine cuivrée *Potosia cuprea* (Fabricius, 1775)

Cette cétoine n'est connue que dans 3 localités en Normandie (sud du Pays de Bray, sud de la vallée de l'Eure et Suisse-normande).

Dans l'une des trois localités, son habitat boisé frangé de milieux ouverts fleuris a été détruit. Dans une seconde, il est menacé.



Photo : Enola LARCHEY.

VU

Le Pique-prune
Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)

Cette espèce cavicole, strictement protégée et à très faible capacité de dispersion, est impactée par la forte régression des linéaires de haies bocagères et de la disparition de vieux feuillus à cavité, indispensables à son développement.

Cette cétoine a fait l'objet de plusieurs suivis en Normandie : dans la vallée de Seine, suite à des études approfondies réalisées par le PNR des Boucles de la Seine normande, une régression de l'espèce a été observée.

En Pays de Bray, la population locale a vraisemblablement disparu suite à la gestion des haies.



Photo : Enola LARCHEY.

LC

La Cétoine dorée
Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)

Cette cétoine est l'une des plus communes de la région et fréquente une grande diversité d'habitats fleuris : parcs urbains, jardins, secteurs bocagers, prairies, chemins forestiers, clairières, etc.

L'adulte se nourrit de pollen et s'observe principalement sur les rosacées et les ombellifères, tandis que sa larve se développe dans les sols riches en matière organique : arbres à cavités, terreau, souches, fumier, tas de compost, etc.



Photo : Adrien SIMON.

NT

Gnorimus variabilis (Linnaeus, 1758)

En Normandie, cette espèce se situe en limite nord de son aire de répartition et l'on ne constate à ce jour pas d'expansion de sa zone d'occupation.

Elle est impactée par la forte régression des linéaires de haies bocagères et des vieux feuillus portés dans lesquels se développent les larves.



Photo : Matthieu BERRONEAU.

VU

Sericotrupes niger (Marsham, 1802)

En Normandie, ce géotrupe est aujourd'hui inféodé à quelques localités littorales aux milieux secs et sableux.

L'espèce s'est considérablement raréfiée dans la région au cours de ces dernières décennies et ne se maintient que dans quelques localités dans le Calvados.



Photo : Katya KATUNCHIK.

LC

Copris lunaris (Linnaeus, 1758)

Ce grand bousier fouisseur est peu commun en Normandie et se concentre dans trois secteurs : les dunes et prairies sableuses des côtes de la Manche, dans les prairies de la poche de Falaise-Argentan et dans les pelouses sèches, terrasses alluviales et coteaux calcaires de la vallée de la Seine.

En raison de son activité crépusculaire, il est souvent observé lors de prospections nocturnes, attiré par la lumière.

Le couple creuse de profondes galeries sous le sol pour y pondre et administre des soins parentaux à sa progéniture.



DD

Geotrupes stercorarius (Linnaeus, 1758)

Cette espèce fait régulièrement l'objet d'erreurs de saisie dans les bases de données en raison de la ressemblance taxonomique avec le **Géotrupe des bois**, *Anoplotrupes stercorosus* (Hartmann, 1791). Les deux espèces sont présentes dans des habitats forestiers similaires, ce qui accentue le risque d'erreur de détermination.

Après une vérification d'une grande partie des données acquises au cours de la dernière décennie, la majorité de ces observations ont été invalidées suite aux échanges avec les différents auteurs.

À ce jour, il est impossible d'évaluer la répartition réelle de cette espèce en Normandie.

Photo : Adrien SIMON.



Photo : Alexandre DUDOUBLE.

NA^b

Le Hanneton foulon - *Polyphylla fullo* (Linnaeus, 1758)

Cette espèce est considérée comme erratique en Normandie : observée en 1935 sur le littoral de la Manche, aucune preuve de population reproductrice n'a pu être apportée pour considérer cette espèce comme faisant partie de la faune normande.

Références bibliographiques

- ANBDD., 2024. – *État et évolution de la densité et de la connectivité des haies en Normandie.*, 19 p.
- BEDEL L., 1888. – *Faune des coléoptères du bassin de la Seine*. Tome 6, 2^e fascicule. Annales de la Société Entomologique de France, 6 (Hors série) : 201-444.
- DREAL NORMANDIE., 2025. – *Le bocage normand – état des lieux*. www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/le-bocage-normand-etat-des-lieux-a6514.html
- HOULBERT, CONSTANT. & MONNOT, E., 1914. – *Faune entomologique armoricaine - Coléoptères lamellicornes*. 1^{re} édition., Oberthur.
- LUMARET J.-P., 1990. – *Atlas des coléoptères Scarabéides Laparosticti de France*. Paris : Muséum national d'Histoire Naturelle, 419 p.
- RÉGION HAUTE-NORMANDIE., 2013. – *Schéma Régional de Cohérence Écologique de Haute-Normandie.*, 104 p.
- SIMON A. (COORD.), 2020. – *Les scarabéides de Normandie, un atlas régional (Superfamille des Scarabaeoidea)*. Invertébrés Armoricaïns, 21 : 1-236.
- Comité français de l'UICN., 2018. – *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées – Méthodologie de l'UICN & démarches d'élaboration*. Seconde édition. Paris, France.
- VERDU, J.R., CORTEZ, V., MARTINEZ-PINNA, J. et al., 2018 – *First assessment of the comparative toxicity of ivermectin and moxidectin in adult dung beetles: Sub-lethal symptoms and pre-lethal consequences*. Scientific Reports. 8p.

Liste rouge UICN des scarabéides de Normandie

Nom scientifique	Catégories UICN	Critères finaux UICN
Amphimallon ruficorne (Fabricius, 1775)	RE	
Bodilus lugens (Creutzer, 1799)	RE	
Caccobius schreberi (Linnaeus, 1767)	RE	
Esymus merdarius (Fabricius, 1775)	RE	
Eudolus quadriguttatus (Herbst, 1783)	RE	
Eupleurus subterraneus (Linnaeus, 1758)	RE	
Liothorax niger (Illiger, 1798)	RE	
Onthophagus furcatus (Fabricius, 1781)	RE	
Onthophagus lemur (Fabricius, 1782)	RE	
Phalacronothus biguttatus (Germar, 1823)	RE	
Psammodius asper (Fabricius, 1775)	RE	
Sisyphus schaefferi (Linnaeus, 1758)	RE	
Tropinota hirta (Poda, 1761)	RE	
Anisoplia villosa (Goeze, 1777)	CR	B(1+2)ab(i, ii, iii)
Chilothorax cervorum (Fairmaire, 1871)	CR	B(1+2)ab(i, ii)
Parammoecius corvinus (Erichson, 1848)	CR	B(1+2)ab(i, ii)
Euheptaulacus sus (Herbst, 1783)	EN	B2ab(i)
Planolinus fasciatus (Olivier, 1789)	EN	B(1+2)ab(i, ii)
Potosia cuprea (Fabricius, 1775)	EN	B(1+2)ab(iii)
Sericotrupes niger (Marsham, 1802)	EN	B(1+2)ab(iii)
Trox hispidus (Pontoppidan, 1763)	EN	B1ab(ii)
Trox sabulosus (Linnaeus, 1758)	EN	B(1+2)ab(i, ii)
Trypocopris vernalis (Linnaeus, 1758)	EN	B(1+2)ab(i, ii)
Bodiloides ictericus (Laicharting, 1781)	VU	B(1+2)ab(i, ii)
Chilothorax distinctus (O.F. Müller, 1776)	VU	B(1+2)ab(i, ii)
Limarus zenkeri (Germar, 1813)	VU	B2ab(i,ii)
Maladera holosericea (Scopoli, 1772)	VU	B(1+2)ab(i, ii)
Onthophagus emarginatus Mulsant, 1842	VU	B2ab(i, ii)
Onthophagus verticicornis (Laicharting, 1781)	VU	B2ab(i, ii)
Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)	VU	A2c
Phalacronothus quadrimaculatus (Linnaeus, 1761)	VU	B2ab(iii)
Plagiogonus arenarius (Olivier, 1789)	VU	B(1+2)ab(i, ii)
Sigorus porcus (Fabricius, 1792)	VU	B(2)ab(i, ii)
Trox perlatus (Goeze, 1777)	VU	B(1+2)ab(i, ii)
Gnorimus variabilis (Linnaeus, 1758)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Nialus varians (Duftschmid, 1805)	NT	pr. B(1+2)ab(i, ii)
Onthophagus nuchicornis (Linnaeus, 1758)	NT	pr. B2b(i)
Rhizotrogus cicatricosus Mulsant, 1842	NT	pr. B(2)ab(i, ii)
Acrossus depressus (Kugelann, 1792)	LC	
Acrossus luridus (Fabricius, 1775)	LC	
Acrossus rufipes (Linnaeus, 1758)	LC	
Aegialia arenaria (Fabricius, 1787)	LC	

Nom scientifique	Catégories UICN	Critères finaux UICN
Agrilinus ater (De Geer, 1774)	LC	
Amphimallon atrum (Herbst, 1790)	LC	
Amphimallon majale (Razoumowsky, 1789)	LC	
Amphimallon solstitiale (Linnaeus, 1758)	LC	
Anomala dubia (Scopoli, 1763)	LC	
Anoplotrupes stercorosus (Hartmann in Scriba, 1791)	LC	
Aphodius cardinalis Reitter, 1892	LC	
Aphodius fimetarius (Linnaeus, 1758)	LC	
Aphodius foetidus (Herbst, 1783)	LC	
Biralus satellitius (Herbst, 1789)	LC	
Bodilopsis rufa (Moll, 1782)	LC	
Calamosternus granarius (Linnaeus, 1767)	LC	
Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)	LC	
Colobopterus erraticus (Linnaeus, 1758)	LC	
Coprimorphus scrutator (Herbst, 1789)	LC	
Copris lunaris (Linnaeus, 1758)	LC	
Dorcus parallelipedus (Linnaeus, 1758)	LC	
Esymus pusillus (Herbst, 1789)	LC	
Euoniticellus fulvus (Goeze, 1777)	LC	
Euorodalus coenosus (Panzer, 1798)	LC	
Geotrupes mutator (Marsham, 1802)	LC	
Geotrupes spiniger Marsham, 1802	LC	
Gnorimus nobilis (Linnaeus, 1758)	LC	
Hoplia philanthus (Fuessly, 1775)	LC	
Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	LC	
Melinopterus consputus (Creutzer, 1799)	LC	
Melinopterus prodromus (Brahm, 1790)	LC	
Melinopterus punctatosulcatus (Sturm, 1805)	LC	
Melinopterus sphacelatus (Panzer, 1798)	LC	
Melolontha melolontha (Linnaeus, 1758)	LC	
Netocia morio (Fabricius, 1781)	LC	
Nimbus contaminatus (Herbst, 1783)	LC	
Nimbus obliteratus (Panzer, 1823)	LC	
Omaloplia ruricola (Fabricius, 1775)	LC	
Onthophagus coenobita (Herbst, 1783)	LC	
Onthophagus illyricus (Scopoli, 1763)	LC	
Onthophagus joannae Goljan, 1953	LC	
Onthophagus medius (Kugelann, 1792)	LC	
Onthophagus ovatus (Linnaeus, 1767)	LC	
Onthophagus similis (Scriba, 1790)	LC	
Onthophagus taurus (Schreber, 1759)	LC	
Onthophagus vacca (Linnaeus, 1767)	LC	
Oryctes nasicornis (Linnaeus, 1758)	LC	
Otophorus haemorrhoidalis (Linnaeus, 1758)	LC	
Oxyomus sylvestris (Scopoli, 1763)	LC	

Nom scientifique	Catégories UICN	Critères finaux UICN
Oxythyrea funesta (Poda, 1761)	LC	
Phyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)	LC	
Planolinoides borealis (Gyllenhal, 1827)	LC	
Platycerus caraboides (Linnaeus, 1758)	LC	
Rhizotrogus aestivus (Olivier, 1789)	LC	
Rhizotrogus marginipes Mulsant, 1842	LC	
Rhodaphodius foetens (Fabricius, 1787)	LC	
Serica brunnea (Linnaeus, 1758)	LC	
Sinodendron cylindricum (Linnaeus, 1758)	LC	
Teuchestes fossor (Linnaeus, 1758)	LC	
Trichius fasciatus (Linnaeus, 1758)	LC	
Trichius gallicus Dejean, 1821	LC	
Trichonotulus scrofa (Fabricius, 1787)	LC	
Trox scaber (Linnaeus, 1767)	LC	
Trypocopris pyrenaeus (Charpentier, 1825)	LC	
Typhaeus typhoeus (Linnaeus, 1758)	LC	
Valgus hemipterus (Linnaeus, 1758)	LC	
Volinus sticticus (Panzer, 1798)	LC	
Chilothorax conspurcatus (Linnaeus, 1758)	DD	
Geotrupes stercorarius (Linnaeus, 1758)	DD	
Heptaulacus testudinarius (Fabricius, 1775)	DD	
Hoplia praticola Duftschmid, 1805	DD	
Liothorax plagiatu (Linnaeus, 1767)	DD	
Melolontha hippocastani Fabricius, 1801	DD	
Odonteus armiger (Scopoli, 1772)	DD	
Pleurophorus caesus (Creutzer, 1796)	DD	
Rhyssalus germanus (Linnaeus, 1767)	DD	
Trox perrisi Fairmaire, 1868	DD	
Anoxia villosa (Fabricius, 1782)	NAb	
Polyphylla fullo (Linnaeus, 1758)	NAb	

Légende :

RE	Espèce disparue au niveau régional	
CR	Espèce en danger critique	
EN	Espèce en danger	espèces menacées
VU	Espèce vulnérable	
NT	Espèce quasi menacée	
LC	Espèce de préoccupation mineure	
DD	Espèce dont les données sont déficientes	
NAb	Espèce occasionnelle	

STRUCTURE PRODUCTRICE :



Le Groupe d'étude des invertébrés armoricains (Gretia)

couvre la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire.

Il a pour objectifs d'étudier, de préserver et faire connaître les invertébrés de ces régions.

Le Gretia gère également une base de données sur les observations naturalistes des invertébrés continentaux des régions concernées.

PUBLICATION :



L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable a pour ambition de contribuer à la reconquête de la

biodiversité normande. Pour cela, elle se positionne en facilitateur et mobilise des acteurs régionaux aux profils divers (collectivités, entreprises, gestionnaires d'espaces naturels, etc.).

Pour répondre à cette mission, l'agence normande de la biodiversité est structurée en 3 pôles :

- **Connaissance**, dont le but est de développer et partager la connaissance sur la biodiversité normande.
- **Reconquête**, en animant des réseaux d'acteurs et en favorisant l'émergence de projets.
- **Valorisation**, en produisant des médias permettant la généralisation des bonnes pratiques régionales.



V1.05 - juin 2026

Photo couverture : *Oryctes nasicornis*  (Adrien SIMON).

Photo 4^e de couverture : *Melolontha hippocastani*  (Adrien SIMON).



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

Liste rouge réalisée avec le soutien financier de l'Union Européenne



RÉGION
NORMANDIE



Cofinancé par
l'Union européenne

